

AVIS DE DISTRIBUTION – 13 décembre 2019

Nortel Networks S.A. (Soumise à une procédure d'*Administration*, en liquidation judiciaire et soumise à un *Company Voluntary Arrangement* ("CVA") (la "Société" ou "NNSA")

AVIS EST DONNE qu'une première distribution partielle relative aux réclamations admises (qui ne constituent pas des réclamations refusées) à l'encontre de la Société a été déclarée pour un montant de 59 centimes par euro au CVA de la Société.

Comme expliqué dans la lettre des *Joint Supervisors* en date du 6 novembre 2019, le CVA prévoit un mécanisme de "hotchpot", dont l'objet est de mettre les créanciers de la Société sur un pied d'égalité, qu'ils reçoivent leurs paiements de la procédure principale ou secondaire. Dans ce cadre, et étant donné les paiements déjà reçus par les salariés de la procédure secondaire, les réclamations des salariés n'étaient pas éligibles à être réglées par la première distribution partielle déclarée par la Société.

Les *Joint Supervisors* prévoient qu'une deuxième distribution sera versée aux créanciers CVA détenant des réclamations admises (et non des réclamations refusées) au cours de l'année 2020 dont nous vous tiendrons informés.

Sauf définition expressément prévue, les termes en majuscule utilisés dans le présent avis ont le sens qui leur est donné à l'Annexe 1 (*Definitions and Interpretations*) du CVA Proposal en date du 24 août 2018.

De plus amples informations sur le CVA figurent sur <https://cva.emeanortel.com>. Si vous avez des questions sur le CVA ou vos réclamations, merci de contacter la ligne d'assistance du CVA au +44 (0) 118 328 2523 ou de nous contacter par email sur cva@emeanortel.com.

L' *Institute of Chartered Accountants in England and Wales* au Royaume-Uni autorise A R Bloom and S J Harris à agir en qualité de *Insolvency Practitioner* conformément à la section 390A(2)(a) de l' *Insolvency Act 1986* et l' Association of *Chartered Certified Accountants* au Royaume-Uni autorise A M Hudson à agir en qualité de *Insolvency Practitioner* conformément à la section 390A(2)(a) de l' *Insolvency Act 1986*.

Les affaires, activités et biens des Sociétés sont gérés par les *Joint Administrators* A R Bloom, S J Harris et A M Hudson qui agissent en qualité de mandataires des Sociétés sans que leur responsabilité ne puisse être engagée à titre personnel. La Société est également soumise à une procédure de *Company Voluntary Arrangement*. Les *Joint Supervisors* sont A R Bloom, S J Harris, A M Hudson et J Hewitt-Schembri qui agissent en qualité de mandataires de la Société CVA sans que leur responsabilité ne puisse être engagée à titre personnel.

Nous vous informons que ce rapport vous est fourni dans le cadre de notre mission en tant que *Joint Administrators* de la Société. Ce rapport est fourni dans l'unique but d'informer les créanciers de certains aspects de l'état d'avancement de la procédure d' *Administration*. Dans la mesure où ce rapport représente seulement une indication provisoire de la situation générale de la Société, et non une évaluation de la valeur actuelle ou future d'une dette spécifique, et qu'il est susceptible de changer, il ne devrait pas être considéré comme fournissant une indication du montant final qui sera perçu par les créanciers et, en particulier, ni la Société, ni nous ne sommes responsables envers toute personne qui s'appuierait sur ce rapport afin de négocier la dette de la Société.

Les *Joint Administrators* et les *Joint Supervisors* peuvent recueillir, utiliser, transférer, stocker ou traiter d'une autre manière (« **Traitement** ») les informations qui peuvent être liées à des personnes spécifiques (« **Données Personnelles** »). Ils peuvent traiter les Données Personnelles dans diverses juridictions conformément au droit et aux réglementations professionnelles applicables, notamment le *Data Protection Act 2018*.

Les *Joint Administrators* et les *Joint Supervisors* peuvent agir en tant que responsables de traitement de données personnelles tel s que défini par le Règlement Général sur les Données Personnelles 2018/679, selon les activités particulières de traitement. Ernst & Young LLP et/ou les Sociétés peuvent agir en tant que responsable de traitement sur instructions des *Joint Administrators* et des *Joint Supervisors*. La sécurisation des données personnelles sera assurée et leur traitement réalisée seulement pour des sujets en lien avec la nomination des *Joint Administrators* et des *Joint Supervisors*. L' *Office Holder Data Privacy Notice* peut être trouvée sur le site internet www.ey.com/uk/officeholderprivacy.